

Grâce au Fonds pour l'adaptation des services de santé annoncé dans le budget de 1997, le Canada fera des innovations, qu'il évaluera par la suite, dans des domaines comme les soins à domicile, les soins primaires et l'assurance-médicament.

Il sera aussi important, dans une société vieillissante, de retarder ou d'empêcher l'apparition des maladies chroniques débilantes dont sont atteintes beaucoup de personnes âgées. Le Canada fait des études sur la santé à l'âge avancé et des recherches sur les facteurs d'un vieillissement en santé et sur des maladies chroniques comme l'ostéoporose et la maladie d'Alzheimer, qui frappent principalement les personnes âgées. De plus, il encourage des comportements, des politiques et des environnements plus sains, propres d'une part, à améliorer la santé des personnes du troisième âge et à leur permettre de rester actives plus longtemps, et d'autre part, à atténuer la ponction financière du vieillissement sur les soins de santé.